



**ACCREDITATION  
AGRÉMENT  
CANADA**

Le 31 mai 2017

Monsieur Alain Lavertu  
Président et directeur général  
Foyer Saints-Anges de Ham-Nord inc.  
493, rue Principale  
Ham-Nord (Québec) G0P 1A0

Monsieur,

Le Comité d'approbation du type d'agrément est heureux de vous informer que le Foyer Saints-Anges de Ham-Nord inc. a reçu le statut « agréé avec mention d'honneur » dans le cadre du Programme d'agrément Qmentum. Le rapport d'agrément se trouve sur le portail des organismes. Il s'agit vraiment d'un événement marquant qui mérite d'être célébré et nous vous félicitons, ainsi que votre équipe, de votre engagement à offrir des soins de santé sécuritaires et de grande qualité.

Une caractéristique unique du programme d'agrément est la facilité avec laquelle les principes de l'agrément et de l'amélioration continue de la qualité peuvent être intégrés dans vos activités quotidiennes et les services de l'organisme. Nous vous invitons à continuer de vous servir du Programme d'agrément pour vous guider dans ces projets.

Si votre établissement est visé par l'article 107.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-4.2), vous devez transmettre une copie de la présente lettre ainsi que votre rapport d'agrément à votre Agence de la santé et de services sociaux ainsi qu'aux ordres professionnels concernés. Vous devez aussi rendre public votre rapport dans les 60 jours de sa réception.

Des membres du personnel d'Agrément Canada communiqueront avec votre organisme à des moments précis au cours du cycle d'agrément. Si vous avez des questions ou besoin de conseils sur la façon de continuer d'utiliser l'agrément dans l'intérêt de vos clients, de votre personnel et de vos partenaires, n'hésitez pas à communiquer avec Immacolata Coppola, votre spécialiste en agrément, au 1-800-814-7769, poste 287.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jessica Peters  
Présidente du Comité d'approbation du type d'agrément

c.c.: Madame Lyne Boutin, directrice des soins infirmiers